

Institut de la Maison de Bourbon

« Promouvoir la connaissance de l'histoire de France »

« Être le conservatoire des traditions »

« Transmettre les valeurs qui ont fait la France »

Organisme culturel reconnu d'utilité publique

Bimestriel N° 2 - Janvier-février 2016



Les Nouvelles de l'Institut



Page 1	Page 3	Page 4	Page 6	Page 7	Page 8
Dimanche 24 janvier 2016	Éditorial	Oraison funèbre de Louis XVI-21 janvier 2016	Quand la France renaissait grâce aux lois fondamentales	V ^e centenaire du sacre de François I ^{er} In memoriam	Programme à venir

Dimanche 24 janvier 2016 :

Messe pour la France et la Famille royale en la Chapelle expiatoire à Paris.

La messe était célébrée par M. l'abbé Thierry Laurent, entouré de plusieurs prêtres, en présence de Mgr le duc d'Anjou et devant une assemblée telle que nombre des assistants durent rester à l'extérieur de la Chapelle.

La cérémonie était suivie d'un déjeuner au cours duquel Mgr le duc d'Anjou a prononcé le discours que voici :

Chers Amis,

Nous voici réunis pour le 223^e anniversaire de l'assassinat du roi Louis XVI au lendemain d'un procès dont le verdict était décidé d'avance. La France traversait alors des jours dramatiques et cette mort du monarque allait, malheureusement, être la première d'une longue liste.

Mais il me semble que se réunir plus de deux siècles après un événement n'est pas anodin. Les exemples ne sont pas choses courantes. Ils le sont d'autant moins que cette messe, à laquelle nous venons d'assister et pour laquelle je remercie les desservants, est loin d'être unique. Ce sont, en fait, des dizaines de messes qui sont célébrées autour du 21 janvier. Cela dans toute la France et même à l'étranger (puisque la Belgique, la Suisse, les USA s'honorent de cérémonies d'hommages au roi martyr). Ces cérémonies sont importantes et leur sens dépasse de beaucoup ce que peuvent être des commémorations. Seule la mort du roi amène, chaque année, cet événement à se renouveler. Les générations passent et cela continue. C'est au sens propre un événement national et il n'est pas étonnant que, chaque année, alors que les médias ne sont pas très ouverts à la monarchie, il fasse l'objet de séquences à la télévision comme à la radio et d'articles dans la presse papier ou numérique.

Cela donne une autre dimension à cet acte. Nous ne commémorons pas seulement un événement tragique. La mort du Roi est d'une autre nature.

Elle atteint, au plus profond, chacun d'entre nous. Non seulement parce que, comme je le disais en introduction, la



(Suite page 2)

justice a été sacrifiée aux passions humaines et partisans mais aussi parce qu'elle est contraire aux fondements mêmes de l'âme française.

Elle est destructrice. Elle a créé un vide dans nos vies, dans nos cœurs et dans nos familles comme dans la société. Ayant perdu son chef naturel, légitime, la société est déboussolée. Or une société, un État, a besoin de savoir, comme un individu, d'où il vient et où il va. Sa quête est philosophique et spirituelle. La société ne peut pas se contenter d'errance, de vérité d'un jour, qui ne l'est plus le lendemain. Au contraire, elle a besoin de certitudes.

Les jeunes encore plus. Les voir présents lors des cérémonies à la mémoire de Louis XVI confirme ce besoin d'absolu et de vérité. Les jeunes n'aiment pas les idées fausses. S'ils sont prêts à se donner, ce n'est pas à des chimères. C'est pour du vrai, du juste et du beau. C'est parce qu'ils ont la foi et que, dans cette foi, ils puisent leur espérance.

Il faut donc voir l'assassinat du Roi qui nous réunit, non pas seulement comme un tragique souvenir que nous serions quelques-uns à partager, mais comme un appel à mieux réfléchir à ce que nous souhaitons pour l'avenir. Le Roi n'est pas mort pour rien. Son sacrifice accepté et offert a été celui de nombreux Français ; son sacrifice, officialisé par un procès, acte dont on attend qu'il fasse ressortir la vérité, a marqué l'entrée de la France dans une spirale de déchristianisation et d'avènement du matérialisme et de l'individualisme dont nous voyons, actuellement, combien elle est dangereuse.

Le fait d'avoir exécuté le monarque a coupé ce lien filial et particulier, si fondamental, qui unissait le roi et son peuple ; qui unissait le peuple à son histoire. C'est ce lien qu'évoquent ces commémorations annuelles. Ce désir de retrouver la filiation perdue. Tous les grands pays, de la Grande-Bretagne au Japon, de la Russie aux USA, vivent par et pour ce rapport au temps long de leur histoire.

Les Français, en s'en privant, continuent à se mutiler et à se perdre. Depuis près de deux siècles, les crises succèdent aux crises dont certaines sanglantes, les Républiques aux Républiques. Cela ne change rien au vide dont un ministre, et non des moindres, s'appuyant sur sa formation de philosophe, a reconnu l'existence il y a quelques mois !

Ainsi, commémorer cet assassinat plus de 200 ans après qu'il a été commis, c'est affirmer que l'idée de royauté est toujours nécessaire et vivante. En France, le roi ne meurt jamais selon l'adage. Il se perpétue.

C'est aux Français de lui redonner vie, et de retrouver leurs racines. Mais ceci ne peut être simplement formel. La royauté n'est pas une république couronnée. Elle est avant tout un ensemble de valeurs vécues et partagées puisque ce sont d'elles que vient l'unité entre toutes les composantes du pays. Par le passé, ces valeurs étaient directement issues du baptême chrétien de Clovis. Actuellement, elles sont à retrouver, à reconstruire et surtout pas à travestir par des slogans. La France, en renouant avec ce qui l'a animée tout au long de son histoire, pourra alors surmonter difficultés et épreuves et reprendre le cours de sa destinée.

Derrière le rejet de cet assassinat de Louis XVI, se profile le besoin de redonner primauté à la vie, de la naissance à la mort ; la nécessité de redonner à la famille tous ses droits, notamment dans l'éducation des enfants. Pensons à Louis XVI faisant faire, en prison, des pages d'écriture à son fils et lui enseignant histoire et géographie. Quel exemple ! Derrière le rejet de la mort du roi apparaît aussi le désir de retrouver la nécessaire souveraineté garante de toutes les libertés.

Tout cela ne peut rester de vains mots. Ces réalités doivent vivre. Il appartient à nous tous de le faire dans nos métiers, nos professions, dans nos familles et nos activités. Beaucoup de jeunes l'ont compris. Leur voix, sans doute, ne s'entend pas encore suffisamment, mais, comme elles sont l'avenir, les veilleurs, qu'ils sont actuellement, deviendront rapidement les acteurs de demain.

Tels sont les vœux que je forme, en ce début d'année, pour vous tous ici présents et pour tous les Français. Pour la France.

Je les accompagne de remerciements. Merci à ceux qui m'ont envoyé leurs vœux ainsi qu'à ma famille ; merci à ceux qui ont participé à la cérémonie d'aujourd'hui, les desservants mais aussi tous ceux qui ont contribué à son organisation et à sa tenue.

Puisse saint Louis continuer à veiller sur la France et saint Martin, dont on commémore cette année le 1700^e anniversaire, continuer à l'inspirer. Merci.

Louis, duc d'Anjou.

Éditorial

Chers amis, chers membres de l'Institut,

Tout d'abord un grand merci pour l'accueil que vous avez réservé à notre jeune publication *Les Nouvelles de l'Institut*, dont voici le numéro deux, le premier ayant été tout à fait apprécié par le Prince Louis comme il nous l'a dit lors des cérémonies autour du 223^e anniversaire de la mort du roi Louis XVI.

Ces cérémonies ont été l'occasion de nous retrouver très nombreux cette année autour du Prince qui a présidé la messe que l'Institut a organisée le 24 janvier. Tous les présents ont pu constater combien le Prince était attaché au souvenir de ce qui a marqué la vie de la royauté française mais, encore plus, comme son discours présenté en page un de ce bulletin le montre, combien il est attaché à l'avenir. Le rappel des siècles passés n'a de sens que par rapport à la société contemporaine et à ses attentes. Il n'y a pas de nostalgie à y chercher mais des repères.

Pour nous, c'est un encouragement. En effet, faire vivre un institut culturel ce n'est pas s'arrêter uniquement à présenter ce qui a fait la grandeur ancienne de la France. C'est au contraire montrer combien, par la culture, par le mécénat, par des actions concrètes, nous pouvons apporter à notre temps. N'est-ce pas un symbole que, de par le monde, les nouveaux barbares s'attaquent à la culture ? Ils détruisent des monuments et des textes pour faire perdre l'identité à des peuples entiers. Au contraire, nous cherchons, quant à nous, à faire vivre les textes, les monuments, les œuvres d'art, témoins du génie humain, pour renforcer cette identité à laquelle tous les Français ont droit. C'est par elle qu'ils peuvent progresser et entrer dans le futur.

Notre combat est donc très important. C'est avec vous tous que nous pourrons le poursuivre surtout à une époque où nous voyons combien les choses bougent. Ainsi nous ne pouvons que nous réjouir de l'augmentation très sensible du nombre de nos membres. Plus de cent en un an. C'est un grand encouragement à faire toujours plus et à nous développer. Nous entendons parfois des critiques sur l'Institut qui serait trop tourné vers les commémorations. Mais celles-ci ne sont que les moyens de se faire connaître. L'essentiel n'est pas là, mais dans la volonté d'aller plus loin. En cette année 2016, une des grandes nouveautés de l'Institut sera la création d'un prix de thèse qui récompensera le travail d'un jeune Docteur. Le Prince, à qui nous avons présenté l'idée, l'a tout à fait encouragée, tant il est heureux de voir que nous pouvons apporter une aide et une reconnaissance aux travaux universitaires. Il me paraît qu'il est très important de nous rapprocher de nos jeunes chercheurs. Ils représentent l'avenir et ce sera tout à l'honneur de l'Institut de pouvoir leur offrir la possibilité de publier leur thèse, ce que l'Université ne garantit plus depuis de nombreuses années. L'Institut répond, ainsi, totalement à sa vocation d'utilité publique.

Une telle relève est d'autant plus importante que nous voyons, actuellement, toute une génération de légitimistes disparaître. En quelques mois, Jacques Rolain et Édouard de Roquefeuil-Anduze sont décédés, le premier en septembre, le second en janvier. Ils avaient été l'un et l'autre des artisans du renouveau de la recherche sur la pensée légitimiste après le second conflit mondial. Jacques Rolain, alors étudiant, avait, dès 1942, créé à Paris un cercle d'études, quant à Édouard de Roquefeuil, il avait apporté grâce à ses nombreux travaux - notamment ceux sur le traité d'Utrecht -, une aide précieuse autant qu'érudite lorsqu'il avait fallu, autour de Jacques-Henri, chef de la Maison de Bourbon (1941-1975), redonner les arguments nécessaires à la branche aînée pour faire valoir ses droits. Jamais nous ne répéterons assez combien nous sommes redevables à cette génération des années 1940-1970. C'est par son travail que l'IMB a pu être mis en place à partir de 1975. Beau symbole ! Nous sommes des héritiers et, n'est-ce pas, justement, par la succession des générations que la royauté française a pu s'épanouir et tant donner à notre pays ?

Tout cela doit nous servir d'exemple et nous encourager à poursuivre.

Continuez à nous apporter vos idées, vos suggestions, c'est ainsi que l'IMB pourra progresser et qu'ensemble nous apporterons notre pierre à l'édifice.

Prince de Bauffremont
Président


Oraison funèbre de Louis XVI, par le P. Augustin Pic, o.p..

Jeudi 21 janvier 2016 - Basilique royale de Saint-Denys.

Tantus labor non sit cassus...

Au Nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

Ainsi soit-il.



À mesure que l'ancien fatalisme perdait de sa force, on pensa que les grands malheurs ont pour cause le libre choix des individus. Et, certes, à regarder ce que la raison, l'expérience et la Révélation enseignent, là est bien la vérité. Mais à considérer par ailleurs les complexités de l'Histoire, on ne saurait ignorer que tout ce qui arrive, en bon autant qu'en mauvais, résulte aussi des déterminismes, que produiront toujours en se compénétrant, et le mouvement du temps qui passe et l'enchaînement des effets à leurs causes. De sorte que nous pâtissons aujourd'hui d'erreurs, sottises ou méchancetés de nos Pères où nous n'eûmes aucune part, tout en commettant celles que nos enfants ou neveux à naître auront à supporter demain, sans avoir pu y mettre du leur. Et ce mal, sachons-le, durera dans la chair de péché qui est nôtre jusqu'à la fin du monde. Ainsi, sans le ravage du Palatinat par Louis XIV puis les guerres criminelles de Bonaparte, aurions-nous eu l'horrible Premier conflit mondial ? Mais, sans les décisions irréfléchies des vainqueurs de 1918 d'une part, l'affligeante République de Weimar de l'autre, aurions-nous connu le sommet d'ignominie que fut le régime hitlérien ? Ou encore, sans l'oppression des masses ouvrières par une industrialisation anarchique dont s'indignait si justement notre pieux Henri V, aurions-nous eu le Communisme et par lui, autant qu'avec le Nazisme, des forfaits presque impossibles à décrire et à dénombrer ?

Sentir assez cette conspiration des libertés délinquantes et des déterminismes historiques dut être, dès avant la Révolution et pendant, une souffrance bien grande et un impératif de dévouement bien fort pour le chef-né de la France. Chrétiens, c'est là ce que dut vivre, à l'intime et jusqu'à la mort

TRÈS HAUT, TRÈS PUISSANT,

TRÈS EXCELLENT PRINCE

LOUIS XVI

ROI de FRANCE et de NAVARRE.

Lorsque le futur monarque vint au monde, tout en un sens était déjà consommé puisque le mal avait commencé bien avant lui. En un autre, la puissance de la grâce et la part restée bonne en l'homme après le péché d'Adam étant à jamais le ferment de tous les renouveaux, tout demeurait possible. Aussi montrerai-je d'abord quelle conscience eut Louis de la *perversité de son siècle*, et non seulement de son siècle mais des deux qui l'avait préparé ; je dirai ensuite et surtout quelle espérance contre toute espérance il garda en Dieu et en

ses chers Français, et quelle leçon il laisse ainsi, à tous les cœurs désireux aujourd'hui encore de s'élever eux-mêmes et d'élever autrui.

I

Dans le premier temps de sa réflexion sur la crise révolutionnaire, soit dès 1789, l'abbé Barruel expliqua celle-ci non, comme à partir de 1792, par le fameux triple complot philosophique, maçonnique et illuministe mais par la seule philosophie du XVIII^e siècle. Loin de s'en tenir là toutefois, c'est ultimement par une décadence du clergé, et déjà bien ancienne, qu'il expliqua ce *philosophisme* même et son dessein de détruire, ou d'asservir au moins, le Trône et l'Autel.

Remontons plus haut, donc. Des historiens ultérieurs ont assez montré l'ébranlement de la conscience individuelle et collective que produisirent les guerres religieuses du XVI^e siècle, guerres dont l'origine fut, avouons-le, dans les scandales de la finissante Église médiévale presque autant que dans les erreurs de Luther. Et de là quel désenchantement, cynique et libertaire, habita ces jeunesses « d'après-guerres de religion » qui fleurirent entre 1580 et 1650, et quel sentiment d'une faillite radicale de la Chrétienté, injuste au fond mais vraisemblable à vues seulement humaines, anima tout ce qui prétendit, dès le temps d'Henri IV et de Louis XIII, préparer un avenir meilleur. Et c'est dans les horreurs d'une guerre de Trente Ans, aussi religieuse en son fond qu'au siècle précédent, plus tard encore dans l'interminable querelle de la grâce et dans celle du pur amour, dont le Christianisme sortit durablement ridiculisé aux yeux des mondains qu'il devait convertir, enfin dans l'échec, au tournant de 1700, de la réunion tant attendue des Églises qui sembla consacrer à jamais la rupture du XVI^e siècle et le relativisme religieux, c'est dans ces faits, dis-je, et bien d'autres, que l'incertitude et l'errance des cœurs et des esprits, souvent respirées dès la naissance et absorbées dès le lait maternel, trouvèrent leur irréversible aggravation.

En voici pour symbole, le Régent, d'après l'abbé Proyart, historien contre-révolutionnaire, et contemporain, si méconnu, de l'abbé Barruel : « Dans l'emportement de ses passions, écrit-il, il prétendait que la conscience n'était qu'une chimère mais... il en était sans cesse obsédé, et plus cruellement les jours consacrés aux plus saints mystères de la Religion. La monstrueuse affectation qu'il mettait à profaner ces jours... trahissaient visiblement mais ne guérissaient pas les frayeurs secrètes dont le retour de ces solennités remplissaient son cœur coupable ». Voyez, donc, chez un seul, ce vertige intérieur de toute une société, chrétienne encore par le fond, mais que l'air du temps pervertit et entraîne presque malgré soi au pire ; voyez l'enchevêtrement des libres décisions mauvaises, et d'un état d'empêchement au bien, où une sorte d'héritage de

(Suite page 5)

la rébellion jetait la conscience française. Comment ne pas penser alors aux paroles de Dieu selon Son Prophète, reprises par Jésus-Christ Lui-même : « *Je les ai aveuglés pour qu'ils ne voient pas, sinon ils comprendraient et se convertiraient* ». Mystérieux croisement des choix humains et des dispositions divines.

Quelle exacte perception eut Louis XVI d'un pareil état ? Moraliste, il n'ignora pas la force subversive des passions charnelles lorsqu'elles entendent substituer un ordre temporel humain à celui que Dieu veut. Historien et politique, il sut quels maux les clergés attiédés ou dévoyés et les querelles religieuses valent à tous les royaumes. Sans doute pensa-t-il à ce sujet comme Louis XIV dans ses *Mémoires et Réflexions* au Grand Dauphin, document dont il remit personnellement le manuscrit au général de Grimoard, en 1785, pour qu'il fût publié : « L'Église, disait le grand roi, sans compter ses maux ordinaires, après de longues disputes sur des matières... dont on avouait que la connaissance n'était nécessaire à personne pour le salut, les différends s'augmentant chaque jour avec la chaleur et l'opiniâtreté des esprits, et se mêlant sans cesse à de nouveaux intérêts humains, était enfin ouvertement menacée d'un schisme d'autant plus dangereux qu'ils pouvaient être très utiles, d'un grand mérite, etc ».

Bref, quoi qu'il en soit de ses limites ou de ses erreurs, Louis XVI eut conscience du mal, très désolé de l'abaissement moral et spirituel de ses peuples et de la perte de ce qu'on appelait en ce temps-là *l'esprit public*, c'est-à-dire de tout souci pour le bien commun, temporel et éternel.

II

Formé politiquement et spirituellement, ce prince professait, au moins d'intention et pour l'essentiel, une juste conception de l'humain, une anthropologie chrétienne, et en ce sens, l'homme des Lumières qu'il fut indubitablement n'en demeura pas moins jusqu'à sa fin à l'opposé de ces Lumières, qui réduisaient et réduisent encore aujourd'hui le sommet, que nous sommes de toute la création visible, à n'être qu'animal et machine, à n'exister que pour la chair et la sensualité.

Ce chrétien, donc - et mûri par l'épreuve - regardait l'homme comme à la fois déterminé par ses contextes dans l'espace et dans le temps, la seule liberté pure et absolue étant Dieu, et libre par nature et sous la grâce. De sorte que ce Fils de saint Louis, ultimement désabusé, ultimement résigné, osons dire même ultimement et intimement *usé*, garda j'en suis sûr, et emporta dans cette mort qui, nous le souhaitons, le fit monter au ciel, la certitude que la victoire sur tous les déterminismes d'une part et toutes les perversions de l'autre est, de par Dieu, et demeure, une possibilité et une vocation, une grâce et un devoir. Et de nos jours, où plus rebelles sont les libertés et plus oppressants que jamais ces déterminismes, à un point que ni lui ni personne en son temps n'eussent imaginé ou conçu, pareille vérité ne laisse pas de s'imposer à nous avec une force nouvelle.

Dans la tristesse de ses derniers temps, Louis XVI

apparaît donc, majestueux et humble, en rien moins qu'*en homme et en roi d'espérance*. Si en effet la formule « Le roi ne meurt pas en France » fut, à la veille de sa mort, sa dernière profession monarchique, elle exprima aussi sa certitude qu'au fond de nous resteront toujours, tant qu'il y aura une France, l'amour et la nostalgie de celui qui doit l'incarner. Au cœur d'un Français, non, la figure royale ne saurait mourir.

Mais il y a plus. En disculpant le Peuple du sacrilège que fut le régicide, il entrevit la permanence de son Christianisme au-delà du bouleversement ou de la cessation de la Chrétienté. Et le cours de la Révolution lui donnera raison, car la Terreur, on le sait trop peu, s'explique en partie par la furie que suscita, vigoureuse, la résistance sacerdotale et laïque d'une religion que les naïfs ou les menteurs disaient usée par tant de siècles. Or, pour avoir alors donné si grand nombre de saints et de martyrs, pour avoir opéré par la suite un relèvement spirituel comme celui dont s'honore le XIX^e siècle, ne fallait-il pas que quelque chose de la Foi fût resté intact dans les entrailles de la Nation ? Et pour avoir suscité récemment encore les protestations que l'on sait, de toute une jeunesse, contre les lois que l'on sait, ne faut-il pas que, par un côté, la France tienne encore et toujours, trop peu mais réellement, aux promesses d'un Baptême qui fut mystérieusement le sien autant que celui de Clovis ? Oui, Louis XVI resta, dans l'insondable chagrin des derniers mois de sa monarchie puis de sa vie, l'homme de l'espérance, et c'est à ce titre, plus qu'à bien d'autres peut-être, qu'il garde un droit, *le droit*, par-delà plus de deux cents ans, à notre gratitude, à notre vénération et, dans la personne de son successeur, à notre fidélité.

Cédons la péroraison, bien chers Frères, à Mgr Freppel, grand évêque si justement apprécié d'Henri V. Car les paroles vibrantes qu'il prononça en 1873, quelques mois seulement avant l'affaire du drapeau, disent bien, quatre-vingts ans presque jour pour jour après le triste 21 janvier, le fond du cœur de celui que nous commémorons : « Le plus grand des malheurs pour un siècle ou pour un pays, c'est l'abandon ou l'amoindrissement de la vérité. On peut se relever de tout le reste : on ne se relève jamais du sacrifice des principes. Les caractères peuvent fléchir à des moments donnés et les mœurs publiques recevoir quelque atteinte du vice ou du mauvais exemple mais rien n'est perdu tant que les vraies doctrines restent debout dans leur intégrité. Avec elles, tout se refait tôt ou tard, les hommes et les institutions, parce qu'on est toujours capable de revenir au bien lorsqu'on n'a pas quitté le vrai. Ce qui enlèverait jusqu'à l'espoir du salut, ce serait la désertion des principes, en dehors desquels il ne se peut rien édifier de solide et de durable. Aussi le plus grand service qu'un homme puisse rendre à ses semblables, aux époques de défaillances ou d'obscurcissement, c'est d'affirmer la vérité sans crainte, alors même qu'on ne l'écouterait pas car c'est un sillon de lumière qu'il ouvre à travers les intelligences, et si sa voix ne parvient pas à dominer les bruits du moment, du moins sera-t-elle recueillie dans l'avenir comme la messagère du salut ». Voilà ce qu'on peut lire dans le *Panégryque de saint Hilaire*, du 19 janvier 1873.

(Suite page 6)

Que celui qui fut à sa manière *un sillon de lumière* et dont *la voix* reste en quelque sorte *la messagère du salut de la France*, alors même qu'après le *bien* on en vient désormais à *quitter* aussi le *vrai*, soit pour elle et pour chacun d'entre nous s'il a plu à Dieu de le mettre en

cette position, un puissant intercesseur, au côté du saint roi de sa dynastie et sous le manteau de la Vierge de l'Assomption, notre Mère et Patronne à jamais.

Au Nom du Père et du Fils et du Saint-Eprit.

Ainsi soit-il.

Quand la France « pleine d'extrême malheur » renaissait grâce aux lois fondamentales du Royaume.

En octobre 1591, le cardinal Agostino Valier (1531-1606), évêque de Vérone et préfet de la Congrégation de l'Index, salue le règne du pape Grégoire XIV qui vient de s'achever : un règne terrible qui a vu, dit-il « *les misérables conditions du Royaume de France, les gains douloureux des hérétiques en Allemagne et en Angleterre, l'horrible progrès de la tyrannie du turc, les bandits et les famines* »¹.

Les misérables conditions du Royaume de France... Le cardinal confirme, ainsi, les propos de Ronsard qui, déjà en 1564, s'adressant à la reine Catherine de Médicis dans sa *Continuation du Discours des Misères de ce Temps*, s'écrie :

« *Madame, je serais ou du plomb ou du bois,*

Si moi que la nature a fait naître Français,

Aux siècles à venir je ne contais la peine,

Et l'extrême malheur dont notre France est pleine ».

Les misérables conditions du Royaume de France... Aux ravages des guerres de Religion, est venue s'ajouter une crise successorale. Le 2 août 1589, Henri III meurt sous le couteau de Jacques Clément. Son successeur légitime, Henri de Navarre, descendant de Robert de Clermont, fils de saint Louis, satisfait à tous les principes de la loi de succession de France sauf un - et il est de taille -, il n'est pas catholique mais protestant.

La « Ligue », mouvement constitué pour la défense de la foi catholique², proclame, alors, sous le nom de Charles X, le cardinal de Bourbon, oncle - mais cadet - d'Henri de Navarre, violant ainsi le *principe de primogéniture*, tandis qu'une grande partie de l'armée et de la noblesse reconnaît Henri de Navarre, violant ainsi le *principe de catholicité*.

À Rome, Sixte Quint (Felice Peretti) règne depuis le 25 avril 1585.

Le 9 mai 1590, le cardinal de Bourbon, « Charles X », meurt prisonnier dans un château du Poitou.

Cette « vacance du trône » amène le roi d'Espagne, Philippe II, qui, officiellement, soutient la Ligue pour des motifs religieux, à jeter le masque. Le 21 juin 1590, il envoie à Rome le duc de Sessa, son homme de confiance, pour gagner le pape à sa façon de voir quant à la succession de France : le duc de Mayenne, chef de la Ligue et frère puîné du duc de Guise, doit devenir roi de France et, pour prix de son couronnement, il cédera à l'Espagne la Bourgogne, le Dauphiné et la Bretagne ; si l'on ne peut imposer Mayenne, c'est un fils du duc de Lorraine qui doit monter sur le trône de France, on le mariera à une fille de Philippe II, en échange de quoi la Lorraine passera à l'Espagne³. Le pape répond « *qu'il n'accorderait jamais son concours à la Ligue, car la vieille dissension entre les familles de Bourbon et de Guise n'avait rien à voir avec la religion* »⁴.

Philippe II tente bien d'intimider Sixte Quint, mais le pape ne se laisse pas fléchir. Le 28 juillet 1590, il s'exprime en toute franchise auprès de l'ambassadeur vénitien Badoer : « *Nous voulons rétablir la paix en France, mais sans faire de Nous l'auxiliaire de l'ambition étrangère* »⁵.

Sixte Quint décède le 27 août 1590. Urbain VII († 1590) lui succède, puis Grégoire XIV († 1591), Innocent IX († 1591), et Clément VIII († 1605).

Le 15 août 1593, Clément VIII apprend « *l'abjuration*

(Suite page 7)

1) Cité par l'abbé Jacques Bombardier dans sa communication du 20 juin 2003 à l'académie de Stanislas de Nancy : « *Le rôle de saint Philippe Néri et de l'Oratoire de Rome dans l'absolution donnée à Henri IV* ». Source : www.academie-stanislas.org/TomeXVIII/Bombardier.pdf.

2) Qui a, tragiquement, pris ses chefs dans une famille qui, depuis François I^{er}, s'est élevée jusqu'à prétendre rivaliser avec la dynastie capétienne, les Guise, branche de la maison de Lorraine.

3) Cf. Pastor Ludwig, *Histoire des Papes*, Robert Laffont, Le Club Français du Livre, 1972, p. 1039. Ludwig Pastor, né à Aix-la-Chapelle en 1854, opposant à Bismarck dans le cadre du « Kulturkampf », enseignant à l'université d'Innsbruck (Autriche), est appelé en 1901 à la direction de l'Institut autrichien de Rome. Après la Première Guerre mondiale, il revient à Rome en qualité de chargé d'affaires auprès du Saint-Siège (1919), puis d'ambassadeur d'Autriche au Vatican (1920-1928). Il décède à Innsbruck le 30 septembre 1928.

4) Pastor Ludwig, op. cit., p. 1040.

5) Pastor Ludwig, op. cit., p. 1043.

(Suite de la page 6)

d'Henri IV et son absolution par les évêques de France »⁶. Le 27 février 1594, Henri IV est sacré à Chartres. Vivement exhorté par saint Philippe Néri, le pape donne l'absolution pontificale au roi le 17 septembre 1595, « sous le

portique de Saint-Pierre qui était encore celui de l'antique basilique de Constantin »⁷. Le duc de Mayenne se soumet en novembre 1595.

Réconciliée avec elle-même, la France est prête pour le Grand Siècle !

6) Bombardier Jacques abbé, Communication du 20 juin 2003 à l'Académie de Stanislas de Nancy, op. cit..

7) *Ibid.*

L'IMB célèbre le V^e centenaire du sacre de François I^{er}. Reims, samedi 3 et dimanche 4 octobre 2015.

La visite de la cathédrale, celles du Palais du Tau et de l'hôtel « *Le Vergeur* », les deux conférences du Professeur Demouy de l'université de Reims « *Le sacre de François I^{er}* » et « *Le Banquet du sacre* », la messe en la cathédrale le dimanche matin constitueront les temps forts de cette célébration.

« 1515-2015. Cinq siècles nous séparent de l'événement que vous avez souhaité célébrer aujourd'hui : le sacre du roi François I^{er}. Il était nécessaire que cette commémoration ait lieu... Mais derrière cela, fondement de toute l'œuvre du roi, il y a le sacre. Cette onction reçue à Reims confère au roi de France un pouvoir et un charisme que nul autre ne peut lui contester. La promesse du sacre fait que son pouvoir tout en étant pleinement humain a aussi une autre dimension d'un autre ordre. Dimension qui impose aux gouvernants des devoirs et qui a permis à la royauté française d'avoir été le modèle des régimes tempérés ». Message de Mgr le duc d'Anjou aux associations culturelles locales.



In memoriam

L'Institut de la Maison de Bourbon tient à rendre hommage à deux personnalités du monde légitimiste qui viennent de nous quitter, Jacques Rolain et le comte Édouard de Roquefeuil.

Jacques Rolain est décédé le 26 septembre 2015, à 91 ans, dans la fidélité à Dieu et aux rois. Il avait fait partie de cette petite cohorte de jeunes qui reprirent le flambeau de la légitimité alors que Paul Watrin, au début de la dernière guerre, avait, pour diverses raisons, été obligé de mettre ses activités en sommeil. Dès 1942, Jacques Rolain, regroupant des étudiants, créa un cercle d'études légitimistes à Paris. Sa fidélité et son travail pour la cause légitimiste n'ont, alors, jamais cessé. Vivant en Touraine, il a pu, de 1946 à 1958, être le représentant régional du Prince Jacques-Henri VI, duc d'Anjou et de Ségovie, alors Chef de la Maison de Bourbon - le grand-père du Prince Louis. C'est grâce au travail¹ de personnalités comme Jacques Rolain et d'autres, tel Gérard Saclier de la Bâtie, que le légitimisme a pu reprendre vie tant en province qu'à Paris. Ils ont préparé la voie qui s'est ouverte, en 1984, devant le Prince Alphonse et qui n'a cessé de s'élargir depuis. En 1986, Jacques Rolain

créait le Cercle légitimiste de Touraine. Treize ans plus tard, il fondait le *Le Lien Légitimiste de Touraine*, bulletin qui permettait, à la fois, de traiter des points de doctrine et de maintenir tout un réseau d'amitiés et de solidarité dans cette province à laquelle il était si attaché. L'âge venant, sans doute prit-il un peu de distance, mais il était toujours très présent et surtout très fidèle au Chef de Maison, très fidèle à ses idées. Avec lui, c'est toute une époque qui disparaît, celle des premières actions, celle des premières fidélités qui ont fait que la cause de la branche aînée des Bourbons est désormais reconnue par tous.

Nous adressons nos condoléances à sa famille et, notamment, à son fils Thierry. Nous l'assurons de nos prières et lui disons combien le souvenir de Jacques Rolain est présent dans la mémoire du légitimisme contemporain.

1) Sur cette époque, on peut se reporter à l'article de Michel Josseume, désormais le dernier survivant de ce temps, dans le *Lien Légitimiste de Touraine*, n° 17, octobre 2006.

Édouard de Roquefeuil-Anduze est décédé à 94 ans, le 20 janvier dernier. C'est un autre grand témoin de la fidélité, un autre grand serviteur de la branche aînée qui disparaît. Édouard de Roquefeuil a commencé à servir les Chefs de Maison dès 1946, en intégrant le petit groupe qu'essayait de constituer son cousin le jeune duc de Bauffremont. Il fut un des premiers à saisir l'importance et la portée du geste de Jacques-Henri VI, lorsqu'il affirma publiquement sa volonté de faire valoir les droits que lui donnait l'aînesse, ses droits de successeur légitime au trône de France. Édouard de Roquefeuil, grâce à ses qualités de fin juriste, grâce à sa patience et à sa minutie de grand chercheur, a pu apporter les arguments et les preuves, sans lesquels, en France, il n'est pas possible d'étayer un raisonnement, fut-il celui que l'histoire a légué. Il fut très proche de Jacques-Henri VI, duc d'Anjou et de Ségovie, qui le recevait régulièrement à Saint-Cloud, puis à Rueil. Il était à ses côtés, le 8 mai 1956, lors de la remise du reliquaire de saint Louis à la Basilique de Saint-Denis. Le Prince trouva en lui une aide précieuse pour se faire connaître par la société et un allié fidèle dans le combat des idées. Jouissant de la confiance du Prince, il le représenta, en 1957, lors de la

création de l'*Association générale des Légitimistes de France*. En 1958, Édouard de Roquefeuil créa le premier cercle doctrinal du mouvement depuis la fin des activités de la *Science Historique* de Paul Watrin en 1940. Le *Cercle Chateaubriand-Bonald*, axé sur la recherche, édita plusieurs *Cahiers* qui demeurent des bases doctrinales. Édouard de Roquefeuil avait le projet d'une réédition complétée de ses derniers travaux. L'IMB parviendra-t-il à réaliser son souhait ? Ce serait un ultime et bel hommage à rendre à celui qui en fut, durant très longtemps, administrateur, une fonction qu'il occupa dès 1975 à la demande du Prince Alphonse et qu'il remplit durant les premières années du Prince Louis, notamment en 1988-1989, apportant son aide érudite à Jean Foyer lorsqu'il eut à défendre ses droits perfidement remis en cause par les Orléans. Toujours très actif, il fut du dernier voyage organisé par l'Institut à Gorizia où il put faire partager à tous son sens de l'humour et sa culture. Les soixante ans qu'il a consacrés au légitimisme marqueront à tout jamais notre famille de pensée.

Nous assurons sa veuve et ses enfants de nos prières et du souvenir que nous gardons et garderons du comte Édouard de Roquefeuil, fidèle entre les fidèles à la cause des Chefs de la Maison de Bourbon.

Programme à venir.

Conférences organisées par l'IMB, à Paris :

- **7 mars 2016** - Dominique Sabourdin-Perrin, docteur ès-lettres, traitera : « *Les Massacres de septembre 1792* » ;
- **4 avril 2016** - Guillaume Gildard traitera : « *La Berline - Le retour de Varennes* » ;
- **2 mai 2016** - Maître Daniel Heck traitera : « *Sainte Thérèse d'Avila* » ;
- **6 juin 2016** - Marie-Josée de Boisdeffre traitera : « *Les rois de France et la vénerie* ».

Événements culturels organisés en dehors de l'IMB :

- **1^{er} mars 2016** - « *Le Royaume des Deux-Siciles* », causerie programmée à Nice, par PSB en Côte d'Azur.
- **5 avril 2016** - « *Léopold II, le roi pharaon* », causerie programmée à Nice, par PSB en Côte d'Azur.
- **17 avril 2016** - « *Le Comte de Chambord* », conférence programmée à Dinan (22), par le Cercle Chateaubriand.



Institut de la Maison de Bourbon

Association régie par la loi de 1901 et reconnue d'utilité publique

Siège social : 81, avenue de la Bourdonnais 75007 Paris
 ☎ : 01 45 50 20 70 - ✉ : contact.royaute@wanadoo.fr
 Site Internet : www.royaute.org



Les Nouvelles de l'Institut

Directeur de la publication : Prince de Bauffremont
 Rédacteur en chef : Dominique Coudé
 Dépôt légal à parution
 I.S.S.N. : 2490-6700 - CPPAP : 0121 G 92953
 Le numéro : 5 euros - Abonnement : 20 euros